

REPARTITION DES TACHES D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES AMENAGEMENTS REALISES SUR RD EN AGGLOMERATION (panneaux d'agglo ou zone constructible du PLU)	Exécution et règlement de la dépense à la charge	
	du DEPARTEMENT	de la COMMUNE
CHAUSSEES		
Entretien et renouvellement des couches de surface (hors revêtements spécifiques, pavés, plateaux)	X	
Nettoyage et balayage de la chaussée		X
Entretien des bordures d'îlots de la chaussée (séparateurs ou de position ou passage piéton)		X

REPARTITION DES TACHES D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES AMENAGEMENTS REALISES SUR RD EN AGGLOMERATION (panneaux d'agglo ou zone constructible du PLU)	Exécution et règlement de la dépense à la charge	
	du DEPARTEMENT	de la COMMUNE
ACCOTEMENTS - TROTTOIRS		
Entretien courant et réparation des trottoirs, espaces piétons, espaces de stationnement, (bordures et revêtements)		X
Nettoyage et balayage des trottoirs, espaces piétons, espaces de stationnement		X
ARRETS DE CARS		
Entretien, nettoyage, balayage, déneigement, salage et renouvellement du revêtement des quais y compris bordures de l'encoche		X
Entretien et balayage des éléments d'accessibilité des quais (bande d'éveil, rail de guidage...)		X
Entretien, nettoyage, balayage, déneigement et salage de la chaussée des encoches		X
Renouvellement du revêtement de la chaussée des encoches		X
Poteau signalétique "Totem" (sur Ligne Régulière uniquement)		X
Pose, entretien et remplacement des équipements urbains (mobilier, barrières, éclairage, abris...)		X
Pose, entretien et remplacement de la signalisation de police verticale et horizontale des arrêts TC et aux traversées piétonnes éventuelles		X
ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES		
Entretien et remplacement du système d'assainissement de la chaussée (regards, collecteurs, drains, caniveaux, grilles, avaloirs...)		X
SIGNALISATION HORIZONTALE		
Marquage des lignes d'effet de régime de priorité concernant les RD dans les agglomérations		X
Marquage conventionnel de l'axe des RD y compris les îlots des carrefours aménagés dans les agglomérations		X
Autres prestations de marquage		X
SIGNALISATION DE DIRECTION		
Entretien de la signalisation directionnelle qui assure la continuité des jalonnements hors agglomération et selon les prestations définies au marché départemental	X	
Autres signalisations de direction		X

REPARTITION DES TACHES D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES AMENAGEMENTS REALISES SUR RD EN AGGLOMERATION (panneaux d'agglomération ou zone constructible du PLU)	Exécution et règlement de la dépense à la charge	
	du DEPARTEMENT	de la COMMUNE
SIGNALISATION DE POLICE		
Entretien et remplacement de la signalisation de police		X
Entretien et remplacement des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération EB10-EB20 selon les prestations définies au marché départemental	X	
EQUIPEMENTS		
Entretien et remplacement des équipements urbains (mobilier, barrières, abribus...)		X
Entretien de la signalisation lumineuse tricolore et charges d'exploitation (consommation, contrat de maintenance...)		X
ECLAIRAGE PUBLIC		
Entretien, consommations électriques, maintenance, surveillance et remplacement des installations		X
ESPACES VERTS-PLANTATIONS		
Tonte, entretien et remplacement des végétaux (espaces verts, plantations)		X
VIABILITE HIVERNALE		
Salage et déneigement de la chaussée d'un niveau équivalent aux sections correspondantes de rase campagne	X	
Salage et déneigement complémentaires induits par les équipements urbains, notamment les trottoirs		X
Prise en charge de l'évacuation des excédents de neige sur RD		X

Chacune des collectivités règlera directement les dépenses afférentes aux tâches dont elle a la charge.

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A L'UNANIMITÉ

VALIDE la convention entre la Commune et le département.

CHARGE M. Le Maire de signer cette dernière.

Ainsi fait et délibéré le 5 mai 2026,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,
CAVET Elise,



Le Maire,
GERVAIS André

